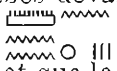
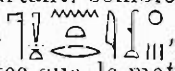
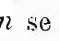
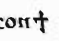
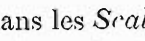

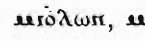
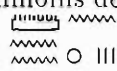
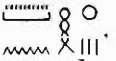


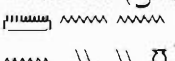
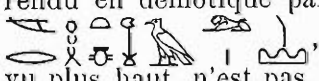
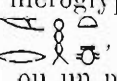
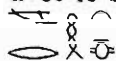
Homme de l'auteur,  
André Doucet.

concassable et probablement liquéfiable au feu, qu'on l'employait dans l'embaumement, qu'il présentait quelque rapport avec la résine, la poix, l'encens et la gomme, et qu'on se le procurait soit directement de Syrie, soit indirectement, par l'intermédiaire des caravanes arabes qui commerçaient avec l'Égypte, par la Mer Rouge et le port de Coptos. Tout cela s'applique fort bien au bitume. Mais je dois avouer que cela s'applique aussi bien à la résine, que l'on tirait des grands conifères des montagnes syriennes et que les marchands arabes devaient importer également en Égypte. Un fait, pourtant, semble montrer que le  n'est pas la résine : c'est que le nom de la résine est , *sountir*, , et que le mot *Mennen* se rencontre dans les mêmes textes que le mot *Sountir*.

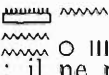
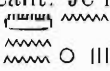
On objectera peut-être qu'il existe bien des espèces de résines et que plusieurs d'entre elles pouvaient porter en égyptien des noms particuliers ; si *Sountir*, dira-t-on, est le nom de la résine du Pin d'Alep, —  répondant dans la Bible au grec *ἐταρίων* et dans les *Scala* à l'arabe صنوبر, *Pinus halepensis*, — il se peut que *Mennen* soit le nom de la résine d'un autre arbre.

Je reconnais que cette objection est sérieuse et qu'elle est de nature à faire hésiter devant une détermination trop hâtive. Voici les deux raisons qui m'ont fait penser que *Mennen* est le nom du bitume et non pas celui d'une résine autre que le *Sountir* :

1° Il existe dans les *Scala* coptes un mot , *αιδολων*, *αιδολων*<sup>1</sup> qui, malgré sa désinence, n'est certainement pas d'origine grecque. On peut, par exemple, le comparer à *ειπον*, *humor*, *humiditas*, mot qui, en dépit de sa finale *ων*, dérive néanmoins de l'égyptien . Ce mot  répond exactement à l'égyptien , au même titre que *αισλαρ*, *cera*, répond à . Or, *αιδολων* est traduit par موميا, « momie », non pas « momie » dans le sens de « cadavre embaumé », mais « momie » dans le sens que le mot a eu longtemps dans nos langues européennes et qu'il a encore en arabe<sup>2</sup>, c'est-à-dire « bitume ayant servi à la momification ». Ce sens est d'autant plus certain que *αιδολων*, dans les *Scala*, est rangé au milieu des noms de drogues, parfums, aromates, ingrédients pharmaceutiques, et qu'il se trouve placé entre les noms du Jonc (خولان) et de l'Orobe (كوسنة), et ceux du Castoréum (جندبادستر) et du Struthium (كندس).

2° Dans le *Papyrus Rhind*<sup>3</sup>, le mot *Mennen*, sous l'orthographe , est rendu en démotique par une expression dont la transcription hiéroglyphique serait , soit « *αερηρε* de Syrie ». Ce groupe , nous l'avons vu plus haut, n'est pas, comme on l'a cru, le nom d'une huile, ou un mot signifiant « huile » en général. S'il a pris en copte, sous la forme *αερηρε*, le sens de « bitume, asphalte », c'est qu'il a eu ce sens en égyptien, au moins aux dernières époques de la langue. C'est donc en démotique que l'on a le plus de chance de rencontrer le mot *Merhi* avec le sens *ἄσφαλτος* du copte *αερηρε* et je crois bien que, dans l'exemple cité, le mot  ne peut, répondant à *Mennen*, avoir que ce sens de « bitume ».

1. *Scal. copt.*, n° 168. Cf. KITCHEN., *Ling. aegypt. restit.*, p. 183.  
2. S. DE SACY, *Relat. de l'Égypte par Abd-Allahif*, p. 200.  
3. P. VI, l. 4 (H. BRUGSCH, *Dict. hiérog.*, p. 631).

L'objection que l'on pouvait opposer à mon identification du  avec le bitume, objection que j'ai formulée par avance, était importante : il ne résulte pas, en effet, de ce que *Sountir* est le nom de la résine (de Pin d'Alep), que *Mennen* ne puisse être le nom d'une autre résine. Mais je crois que les deux derniers arguments que je viens d'apporter à l'appui de ma thèse peuvent au moins contrebalancer cette objection, sinon la réduire à néant. Je laisse au temps, qui certainement nous apportera de nouveaux exemples du mot , le soin de confirmer ou d'infirmer mon opinion actuelle.

Lyon, 20 juin 1894.

## SCÈNE D'INITIATION AUX MYSTÈRES D'ISIS SUR UN RELIEF CRÉTOIS

PAR

ANDRÉ JOUBIN

(Avec une planche)

Le fragment de relief que nous reproduisons ici est entré l'année dernière au Musée de Constantinople. Il a été trouvé à Hiérapytna, ville de la côte méridionale de Crète. Il est malheureusement très mutilé : la partie droite et la partie gauche en sont brisées. Un certain nombre de fragments qui le complètent, une tête d'Isis et des morceaux de la décoration architecturale, n'ont pas encore été rajustés ; il est douteux d'ailleurs qu'ils puissent l'être. Le monument est haut de 1<sup>m</sup> 50, large de 0<sup>m</sup> 92, épais de 0<sup>m</sup> 24. Par derrière il est grossièrement taillé. Mais, comme on peut le voir en regardant avec attention le monument sur la planche, en bas, à gauche, la base à hauteur de la plinthe qui limite le relief, est évidée en arrière à angle droit comme l'intérieur d'une cuve de sarcophage. Au milieu, un arc-boutant en pierre, haut de 0<sup>m</sup> 40, de forme triangulaire. Cette manière de socle cesse d'ailleurs brusquement et il ne paraît pas qu'il ait continué au delà. Sa largeur est de 0<sup>m</sup> 42. Le monument serait donc complet en arrière.

Cette disposition de la face postérieure du monument est intéressante à signaler, car on pourrait croire, en raison de la disposition du relief et des personnages qui y sont figurés, que ce fragment appartenait à un sarcophage. Le fait eût été d'ailleurs assez surprenant, car sur aucun des nombreux sarcophages qui nous sont restés, ne sont représentés des personnages ou des scènes relatives aux divinités ou à la religion alexandrine<sup>1</sup>. Mais cette exception, qui eût pu à la rigueur se justifier, est rendue impossible par la disposition de la face postérieure du monument. Je croirais donc que ce relief faisait partie d'une balustrade, ou mieux encore était appliqué sur la face antérieure d'un autel.

La face extérieure du monument est décorée d'un relief haut de 1<sup>m</sup> 07, qui repose sur un socle haut de 10<sup>m</sup> 36, bordé en haut d'une moulure. Ce socle est décoré lui-même d'une zone de petits personnages (h. 0<sup>m</sup> 16), en relief très plat. Au centre, on distingue

1. LAFAYE. *Divinités d'Alexandrie*, p. 256, s'étonne avec raison que ces divinités ne soient représentées sur aucun sarcophage.

un personnage de type égyptien, debout, la tête tournée à droite, le torse et les jambes nus, vêtu de la shenti, coiffé du klaft. A droite et à gauche de ce personnage, deux Anubis à tête de chien, drapés dans une longue tunique flottante, tournés l'un à droite, l'autre à gauche. Enfin, à l'extrémité, deux éperviers coiffés d'une tiare, tournés l'un à droite, l'autre à gauche. Ce sont des reproductions des types figurés de l'ancien art égyptien; mais dans l'interprétation même de ces figures on reconnaît la touche d'un artiste de l'époque romaine qui a perdu le sentiment du style et du caractère des modèles qu'il copie.

Sur le relief supérieur sont représentés deux groupes de personnages séparés l'un de l'autre par une colonne à chapiteau corinthien qui supporte l'extrémité de deux arcs. L'un des groupes se compose de deux personnages, l'autre d'un seul. Le monument étant incomplet, il est difficile de dire si le relief comprenait un plus grand nombre de personnages. Il paraît pourtant vraisemblable que sous la voûte de gauche, comme sous la voûte de droite, était figuré un groupe de deux personnages dont un seul est resté. D'autre part, si, comme nous allons le voir, deux des personnages représentés sont Isis et Horus, il est fort probable que la troisième personne de la triade égypto-alexandrine, Osiris-Sérapis, était représentée à droite d'Isis. Le monument, dans son intégrité, se serait alors composé de trois arcades, abritant chacune un groupe de deux personnages, au centre Isis, à gauche Horus, à droite Osiris, chacune des trois divinités étant assistée d'un personnage.

Des trois personnages figurés sur notre relief, l'identification de deux ne peut élever aucun doute. A gauche, un Horus militaire est assis sur un escabeau à quatre pieds, sans dossier. Il est figuré de profil et tourné vers la droite. Le dieu est représenté sous les traits d'un homme à tête d'épervier. Il est vêtu du costume militaire des Romains, c'est à dire d'une tunique à manches courtes, serrée à la taille par une ceinture bordée en bas d'un clave; par-dessous, le dieu porte un pantalon, terminé, lui aussi, par un clave qui s'arrête au milieu du mollet. Sur la tunique est jeté un manteau dont un pan apparaît sur l'épaule droite et dont la masse principale flotte sur l'avant-bras gauche du dieu. Les pieds semblent chaussés d'une haute bottine. De la main gauche, Horus s'appuie sur un haut bâton terminé par une sorte de pomme. Sur le pouce de la main gauche vient se greffer un agathodémon de grandes dimensions, en forme de momie et à tête d'épervier. La main droite est relevée à hauteur de l'épaule, la paume en avant, faisant face au personnage qui s'avance vers le dieu. Le geste paraît être un geste de bienveillance plutôt que de défense.

Cette représentation d'Horus n'est pas nouvelle. M. Clermont-Ganneau a signalé déjà<sup>1</sup> une statuette en bronze du British Museum, représentant un Horus hiéracocéphale en costume militaire romain. L'habitude de traiter ainsi à la romaine les anciens dieux égyptiens se retrouve aussi sur certaines monnaies des nomes égyptiens frappées sous Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et Domitien. Sur une monnaie d'Apollonopolis, la ville d'Horus, le dieu est figuré en costume militaire romain, tenant la hache de la

---

1. *Recue archéologique*, 1877, I, p. 23. Voir la gravure à la p. 24.

main gauche. Il a une tête humaine; seulement l'épervier, dégagé de sa personne, se montre sous la forme de l'oiseau complet posé sur la main droite<sup>1</sup>.

Dans l'autre groupe, on reconnaît à droite Isis. Le personnage est malheureusement très mutilé. La tête manque et la partie gauche du corps a complètement disparu. Mais la situle que la déesse tient dans la main droite suffit à déterminer le personnage avec certitude. La déesse est figurée de face; elle est debout; elle est vêtue d'une longue tunique serrée à la taille, à manches courtes; un manteau est noué par deux bouts à la tunique entre les seins. Sur la tête est jeté un voile qui couvre les cheveux; au poignet droit la déesse porte un bracelet; de la main droite elle tient la situle, destinée à l'eau lustrale. Ce type d'Isis est le type consacré par les artistes alexandrins pour la représentation de la déesse égypto-grecque; il nous est connu par un nombre considérable de monuments<sup>2</sup>, statues, reliefs ou peintures.

A gauche d'Isis, tourné vers Horus, est figuré de profil un troisième personnage. C'est un jeune homme imberbe, de type grec. Il est debout, dans l'attitude de l'offrande, la jambe droite en avant, le bras droit abaissé, le bras gauche (brisé) un peu relevé, la paume des mains redressée et tournée vers Horus. Il est vêtu d'un chiton court, à larges plis, serré à la taille par une ceinture; sur la tunique est jetée une sorte de chlamyde dont les plis s'enroulent autour du bras droit. Les jambes et les pieds sont nus. Sur la chevelure dont les boucles retombent sur le dos, est posé le pschent à double corne, très bas, presque pareil à un bonnet phrygien; entre les deux cornes se dresse l'uræus. Près du jeune homme, à droite, debout sur un autel, se dresse le bœuf Apis, la patte droite en avant relevée, le disque solaire entre les cornes.

L'attitude du jeune homme qui est celle d'un *orant*, ne convient pas à un dieu. D'ailleurs la troisième personne de la triade alexandrine, Osiris ou Sérapis, est toujours figurée sous les traits d'un homme barbu d'âge déjà mûr. Le jeune homme n'est pas non plus un prêtre. Sur les peintures d'Herculanum et de Pompéi<sup>3</sup> qui représentent des cérémonies isiaques, les prêtres sont toujours nus au-dessus de la ceinture; une robe collante leur couvre la partie inférieure du corps; ils ont la tête entièrement rasée. L'absence de cheveux semble caractéristique de la condition des prêtres isiaques, ce *grec calvus* dont se moquait Juvénal. Au contraire, sur ces mêmes monuments, les initiés, les mystes, ont les cheveux longs et portent des vêtements drapés à la romaine. Le personnage de notre relief est certainement un myste.

Il resterait à déterminer la scène figurée sur le relief. La scène se passe dans un temple. L'architecture est celle des temples égypto-romains du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Une colonne à fût lisse, à base formée de plusieurs tores superposés, à chapiteau corinthien lourd et chargé<sup>4</sup>, soutient deux voûtes surchargées, elles aussi, d'ornements trop riches et pesants, de rais de cœur et d'oves. Dans l'espace laissé libre entre les deux

1. D'après CLERMONT-GANNEAU, *Revue archéologique*, 1876, II, p. 397.

2. LAFAYE, *Dicinités d'Alexandrie*, catalogue méthodique, n<sup>os</sup> 45 et suiv.

3. *Herculanum et Pompéi*, Recueil général, etc., t. II, p. 68 et 69. LAFAYE, *op. cit.*, catalogue 222, 223. HELBIG, *Wandgemälde Campaniens*, 1111, 1112.

4. VI, 526. Voyez aussi un bas-relief du Vatican. LAFAYE, *op. cit.*, catal. 1118. — VISCONTI, *Musée Chiaramonti*, t. II, p. 11.



BAS-RELIEF DE HIÉRAPYTNA





arcs se détache une large fleur épanouie au milieu de feuilles. Par-dessus court une guirlande de fleurs de lotus. Cette disposition correspond parfaitement à celle que Rufin, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, attribue au Sérapéum d'Alexandrie : « Toute la partie inférieure, jusqu'au niveau du pavé de l'édifice, est voûtée. Ce soubassement qui reçoit la lumière d'en haut par de vastes ouvertures, est divisé en vestibules secrets, séparés entre eux, qui servaient à diverses fonctions mystérieuses... Au centre de la surface s'élevait le temple orné de colonnes de matières précieuses et construit en marbres magnifiques... Les murs des sanctuaires passaient pour être revêtus à l'intérieur de lames d'or que couvraient des lames d'argent<sup>1</sup>. » Ammien Marcellin parle aussi avec admiration des statues qui peuplaient le Sérapéum<sup>2</sup>. L'auteur de notre relief, sans doute un Alexandrin, a voulu représenter ici le Sérapéum, le temple illustre de la religion nouvelle, avec ses riches colonnes et ses voûtes chargées d'ornements, ses statues de divinités, d'Horus, d'Isis, d'Apis, d'Osiris, tout étincelantes d'or et de pierreries. On donnait ainsi aux mystes des provinces une représentation du célèbre sanctuaire, de même que les Musulmans conservent dans leurs mosquées des images ou des reliefs où sont figurées la Caaba et les diverses stations du pèlerinage de la Mecque.

Nous avons ainsi tous les éléments nécessaires pour reconstituer une scène des mystères isiaques : le Sérapéum, les divinités, Horus, Isis, et un myste. Les monuments<sup>3</sup> et les textes, principalement le XI<sup>e</sup> livre des *Métamorphoses* d'Apulée nous ont transmis des renseignements abondants sur les cérémonies du culte isiaque. Ces cérémonies étaient très variées<sup>4</sup> ; elles différaient selon qu'il s'agissait de l'initiation ou du culte ordinaire de la divinité. A quel groupe de cérémonies faut-il rattacher la scène de notre bas-relief ? On peut y voir une scène d'adoration ordinaire du fidèle qui s'approche de la divinité et qui prie : *Dece venerabilem aspectum apprecamur*<sup>5</sup>. Pourtant, il paraît, d'après les peintures murales d'Herculanum et de Pompéi, que les cérémonies du culte se célébraient en grande pompe au milieu d'un concours de prêtres ou de fidèles<sup>6</sup>. Ici, au contraire, le myste est seul. Il s'approche de la divinité les mains suppliantes, les yeux largement ouverts, levés avec amour vers le dieu, pénétré de la tendresse mystique du néophyte qui aborde pour la première fois le mystère redoutable. Il ne me semble point douteux que la scène, représentée ici, ne soit une scène d'initiation aux mystères isiaques. Le commentaire exact de cette scène nous le trouvons dans un passage du XI<sup>e</sup> livre des *Métamorphoses* d'Apulée, où Lucius, racontant les scènes dont il a été témoin dans le temple d'Isis à Corinthe, lors de son initiation, s'écrie : « J'approchai des limites du trépas ; je foulai du pied le seuil de Proserpine, et j'en revins en passant par tous les éléments ; au milieu de la nuit, je vis le soleil briller de son éblouissant éclat ; je m'approchai des dieux de l'enfer, des dieux du ciel ; je les contemplai face à face ; je les adorai de près<sup>7</sup>. »

1. *Hist. eccl.*, II, 23, d'après la traduction de Lafaye.

2. AMMIEN MARCELLIN, XXII, 17. *Spirantia signorum figmenta*.

3. Surtout les peintures d'Herculanum et de Pompéi. Voir le catalogue dans Lafaye, *op. cit.*

4. Voyez le détail dans Lafaye, *op. cit.* Ch. VI.

5. APULÉE, p. 795.

6. Voyez notamment, *Herculanum et Pompéi*, *op. cit.*, pl. 68 et 69.

7. APULÉE, *Métam.*, p. 804.

Les documents, textes ou monuments, relatifs aux mystères des anciens, sont si rares ou si incomplets, que la découverte d'un monument nouveau qui éclaire un peu ces mystères, peut passer pour une bonne fortune. Le relief de Hiérapytna comble une importante lacune dans notre connaissance si imparfaite des mystères antiques. En le voyant, on se fait une idée plus nette et plus précise de l'état d'âme avec lequel le myste abordait les mystères, mystères réconfortants et consolateurs qui enseignaient déjà la résurrection et l'immortalité. Ce sont bien là les croyances qui brillent dans le regard ému du jeune myste, dans son recueillement respectueux et touchant. Il est impossible, en présence de cette scène, de ne point songer à la scène figurée sur l'admirable relief d'Éleusis. L'enfant aux longs cheveux, debout entre Déméter et Coré, ne serait-il point, lui aussi, un myste, le myste divin, le premier initié à cette Eucharistie païenne, et la scène d'initiation aux mystères isiaques ne pourrait-elle pas servir de point de départ pour tenter une interprétation nouvelle et plus juste du bas-relief d'Éleusis? Je me contente d'indiquer ce rapprochement, sans vouloir, pour le moment, pousser plus loin une analogie qui pourrait entraîner à des conclusions trop incertaines.

Il est difficile de déterminer avec précision la date de ce monument. Le caractère de l'architecture, le style et le vêtement des personnages sont les seuls indices qui nous permettent d'en fixer à peu près l'âge. L'Horus militaire se trouve, nous l'avons vu, sur des monnaies, dès l'époque de Trajan. Les personnages du relief sont habillés à la mode des Romains de la fin du I<sup>er</sup> siècle et du commencement du II<sup>e</sup>. C'est à peine si l'on peut parler du style de cette sculpture, et si au I<sup>er</sup> ou au II<sup>e</sup> siècle de notre ère l'on peut chercher dans le style des sculptures un indice caractéristique de leur époque. Les personnages de notre relief ont peu de style, et l'Horus avec sa tête de pigeon débonnaire n'est pas l'œuvre d'un bien grand artiste. Pourtant la tête du myste est traitée avec soin et le sculpteur s'est efforcé avec une conscience touchante de rendre l'air inspiré du jeune homme. Le règne d'Hadrien coïncida avec une renaissance artistique qui mit à la mode les choses et les monuments d'Égypte. Je rapporterais volontiers à cette époque le relief de Hiérapytna. Ainsi, il serait apparenté à toute la classe de monuments qui, comme les peintures de Pompéi, nous avaient montré l'importance de la religion alexandrine en Occident au I<sup>er</sup> siècle. La religion d'Isis s'était aussi répandue dans tout l'Orient. Les textes nous montraient déjà le culte alexandrin établi en Crète, à Phaistos<sup>1</sup>, à Poikilassos<sup>2</sup>, à Phénice<sup>3</sup>, au mont Ida<sup>4</sup>. Notre relief nous le montre établi aussi à Hiérapytna. Il ne serait pas même étonnant que ce fût à Hiérapytna, en raison de la situation de la ville sur la côte méridionale de l'île, en face d'Alexandrie, que les dieux alexandrins abordèrent pour la première fois dans l'île et l'on peut croire que c'est de là qu'ils se répandirent ensuite dans le reste de la Crète.

1. ΟΥΙΟΣ, *Metam.*, IX, 665-796.

2. SPRENGER, *Travels in Crete*, II, 16, pl. 2.

3. C. I., L., 33.

4. *Ath. Mith.*, 1885, p. 69.